



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

CHANTEMERLE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune. Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Chantemerle s'est déroulé le **jeudi 22 mai 2024**. Onze habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus Bernard Dupré et Françoise Jannone.

Intervention du Maire

Sur le site du Cadran solaire, la résidence universitaire du CROUS avec 106 logements est ouverte avec une brasserie au rez-de-chaussée. Les travaux de l'université Grenoble-Alpes sont en cours.

Une pollution au mercure a été détectée dans le sous-sol du bâtiment du cadran solaire. Une expertise est en cours. Côté chemin de l'Agnelas, le permis de construire d'un bâtiment de 52 logements a été déposé par le bailleur social Actis.

Du fait de l'arrivée de nouveaux habitants, une nouvelle école maternelle va se construire à la place de l'ancienne à côté du parc Brise des Neiges qui a été démolie. L'expertise réalisée du cèdre et de son système racinaire a permis de valider le maintien de l'arbre. Le restaurant scolaire est dans l'ancienne salle de La Pallud où les travaux sont achevés. L'ouverture est prévue pour la rentrée 2026.

Le réseau de chauffage urbain va équiper le bâtiment de la Pallud, la villa Brise des Neiges et la future école, à la place de l'actuel chauffage au gaz. Les travaux sont en cours.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels a été signé par le préfet en novembre 2022. La commune a l'obligation de construire des dispositifs de protection contre les chutes de blocs (merlons ou filets). Cela concerne environ 150 maisons pour un budget estimé à 6 millions d'euros HT. Les études sont actuellement en cours, puis des travaux se feront sur plusieurs années.

Les obligations de débroussaillage en prévention des feux de forêt s'imposent aux habitants des hauteurs et la commune est chargée du contrôle.

Le CHU a un projet important de rénovation de ses locaux, avec un échelonnement des travaux sur une dizaine d'années. Dans ce secteur du bas de la commune autour du CHU est prévu l'aménagement d'un campus des technologies de la santé, pour accueillir des entreprises en lien avec le CHU. Le secteur est en zone inondable ce qui impose des contraintes spécifiques. Les études sont en cours avec un pilotage par la métropole, en lien avec la Ville de La Tronche, le CHU et la Préfecture.

La Zone à Faibles Emissions (ZFE) pour les véhicules légers est opérationnelle, avec un itinéraire hors ZFE pour accéder au massif de Chartreuse (boulevard de Chantourne, rue de l'Isère, Grande rue, route de Chartreuse). De nombreuses dérogations existent, en particulier pour les petits rouleurs. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet : <https://zfe.grenoblealpesmetropole.fr/>

Travaux

Route de Chartreuse, des aménagements de surface permettant de faire ralentir les véhicules entre la mairie et le chemin de Mentonne ont démarré pour une durée d'environ 8 mois. La route est fermée par tronçons de 7h30 à 17h. Les services métropolitains ont intégré les remarques faites à l'occasion de la réunion publique du 25 novembre dernier, ainsi que les suggestions de la ville. L'organisation du chantier se fera vraisemblablement à l'identique des travaux de reprise des réseaux humides (route barrée en journée en semaine).

La réalisation d'une piste cyclable bi-directionnelle est programmée par la Métro entre le rond-point de Décathlon et le quai Fortuné Ferrini. Les travaux démarrent fin mai 2024. Le boulevard de la Chantourne sera en sens unique sur cette portion (du rond-point vers le pont des hôpitaux).

Le nouveau centre de tri d'Athanor est achevé. L'ancien centre de tri sera démoli pour laisser place à la construction de la nouvelle usine d'incinération, ces travaux s'étaleront sur cinq à dix ans.

Secteur Chantemerle

Les habitants signalent la dangerosité des véhicules qui roulent trop vite chemin de Chantemerle, avec aussi des vélos qui roulent parfois de front dans les lacets.

Le chemin de Bâtonnière à Corenc est fermé à cause d'un glissement de terrain. Les habitants demandent des informations sur les travaux, car en attendant la circulation est détournée par le chemin de Chantemerle.

Le parking relais des Sablons est saturé, et les habitants d'en haut doivent utiliser les places de parking payant. Il est rappelé que sur ce secteur le stationnement est effectivement payant, avec la possibilité pour les habitants de La Tronche d'un abonnement à l'année.

Une des difficultés rencontrées pour l'usage du vélo (à assistance électrique) est le manque de places sécurisées de stationnement des vélos.

Pour la collecte des déchets, il y a un ramassage individuel, sauf au point de collecte collectif du hameau, ce qui n'est pas cohérent car les bacs sont souvent pleins. La demande est de redire aux ripeurs qu'ils doivent, à cet endroit, vider également les bacs individuels.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr